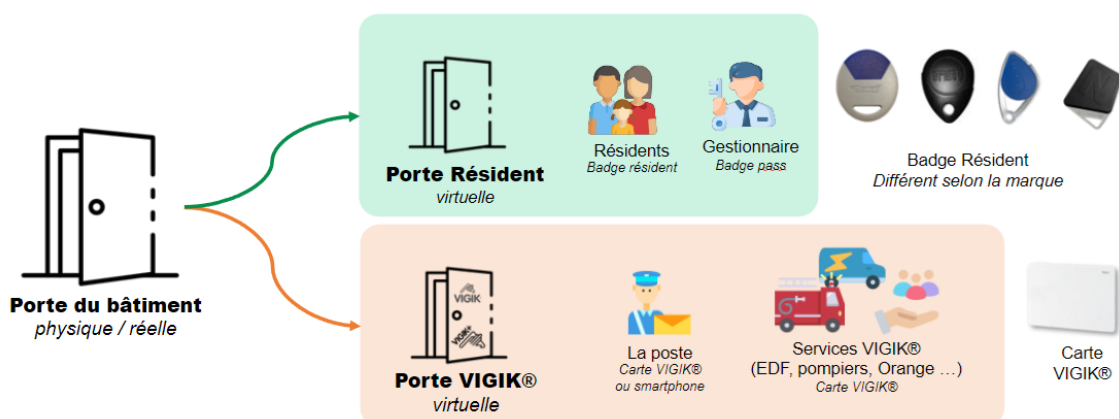


INFORMATION

Choisir un **Contrôle d'accès Connecté** ou **Non connecté** ? Pourquoi et quelles conséquences ?

Les serrures équipées du système VIGIK+ permettent à des professionnels agréés d'accéder aux parties communes des immeubles grâce à des badges électroniques sécurisés.

Les résidents, quant à eux, utilisent des systèmes d'accès spécifiques (badges, codes, etc.) **différents et indépendants du standard VIGIK** bien que ces systèmes puissent partager la même infrastructure physique :

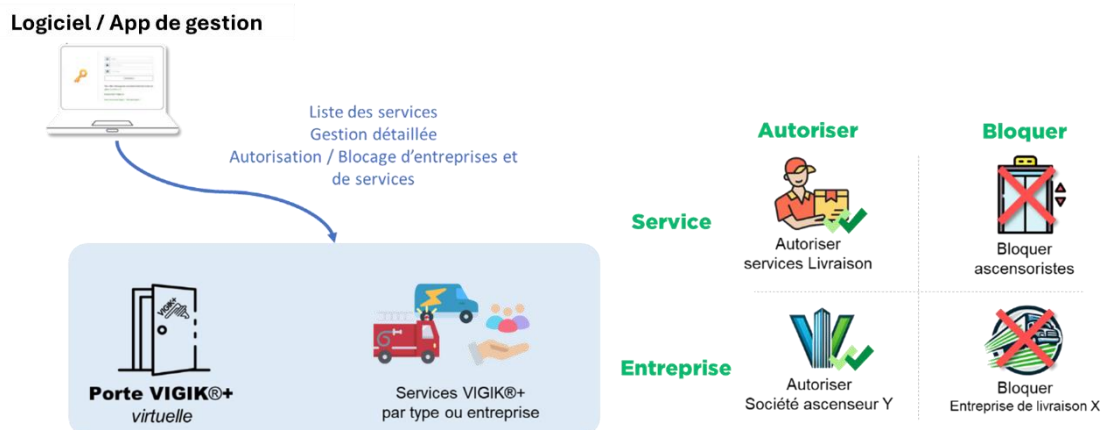


Face à la nécessité de **renforcer la sécurité des accès aux immeubles**, la nouvelle version du système de gestion des accès des professionnels dans les immeubles collectifs **VIGIK+** est disponible à la vente depuis le 2 mai 2024. **Elle remplacera progressivement les serrures d'ancienne génération d'ici le 1^{er} janvier 2030.**

Le nouveau standard VIGIK+ s'appuie sur trois blocs de fonctionnalités essentielles :

- **Sécurité renforcée** : Utilisation des technologies de pointe pour protéger les accès professionnels, rendant les badges impossibles à copier et facilitant les mises à jour de sécurité.
- **Pleine maîtrise pour les gestionnaires et copropriétaires** : Simplification de la gestion des accès, permettant aux gestionnaires de contrôler et de suivre précisément les droits d'accès accordés par service et/ou par entreprise.

- **Évolutivité** : Possibilité d'ajouter facilement de nouveaux services et d'adapter les accès en fonction des besoins des résidents et gestionnaires.



Pourquoi choisir une solution connectée ?

Le nouveau standard VIGIK®+ peut fonctionner en mode connecté à internet, ou en mode hors ligne mais **il est fortement conseillé d'opter pour la solution connectée**.

En effet, VIGIK®+ a été spécifiquement conçu pour maximiser les avantages d'une solution connectée, en facilitant la gestion des accès et en améliorant la sécurité des immeubles résidentiels. Une installation connectée permet de centraliser et d'automatiser la gestion des accès depuis une interface unique, accessible à distance et en temps réel.

La flexibilité apportée par le nouveau standard VIGIK+ implique des interactions entre le Cloud sécurisé VIGIK+ et le point de contrôle d'accès concernée pour, entre autres (voir liste détaillée en annexe) :

- Appliquer les règles de contrôle d'accès des professionnels dans l'immeuble,
- Mettre à jour les éléments de sécurité (changement régulier des éléments de cryptographie pour maintenir une sécurité optimale),
- Ajouter ou supprimer une nouvelle activité ou entreprise agréée VIGIK+.

Pour la gestion de VIGIK+, les principaux avantages d'un système connecté sont donc :

- **Mises à jour automatiques** : Les mises à jour des règles d'accès, des paramètres de sécurité et des droits des professionnels sont appliquées instantanément, sans intervention physique sur site. Cela garantit une conformité permanente à vos besoins, aux normes et exigences légales.
- **Sécurité optimale** : Les mises à jour de sécurité, essentielles pour lutter contre les cybers criminels, sont effectuées automatiquement. Cela assure un niveau de protection constant de votre serrure VIGIK+ pour les accès professionnels (la partie résidentielle est propre à chaque fabricant, se référer à la documentation du fournisseur concerné pour cette partie du contrôle d'accès).

- **Gestion simplifiée et centralisée :** Les droits d'accès des prestataires, peuvent être modifiés, ajoutés ou supprimés en un clic via l'interface en ligne. Cette gestion en temps réel réduit considérablement les déplacements et les coûts associés.
- **Réactivité accrue :** Une anomalie ou un problème d'accès ? Avec un système connecté, les alertes sont immédiatement remontées. Vous pouvez réagir rapidement et à distance.

Et pour une solution Hors-Ligne non connectée ?

Le système de contrôle d'accès, même hors ligne, est totalement fonctionnel pendant une durée de 3 ans pour la partie contrôle d'accès VIGIK+. D'autre part, la partie contrôle d'accès résidentiel est indépendante et n'est pas concernée par cette durée (les spécifications du contrôle d'accès résidentiel sont propres à chaque fournisseur, merci de consulter leur documentation).

En revanche, **les systèmes non connectés nécessitent une intervention locale pour appliquer chaque mise à jour** au moyen d'un système fourni par le fabricant (comme une application mobile installée sur un smartphone et qui se connecte en Bluetooth à la serrure). Ces interventions incluent les principales opérations suivantes (voir liste détaillée en annexe) :

- **Modification des droits d'accès VIGIK+ :** Toute modification des accès professionnels VIGIK+ (ajout, suppression, ou restriction) doit être appliquée directement sur la serrure au moyen du dispositif fourni par le fabricant. Tant que cela n'est pas fait, les modifications ne seront pas effectives.
- **Renouvellement des éléments de sécurité :** Pour maintenir un niveau de sécurité identique tout au long de la vie de la serrure, il est indispensable de renouveler manuellement et régulièrement les éléments de sécurité au moins une fois tous les 3 ans. Une absence de mise à jour entraînerait un blocage des accès professionnels utilisant VIGIK+ au-delà de cette date.
- **Correctifs de sécurité majeurs :** En cas de vulnérabilité identifiée, une mise à jour immédiate est nécessaire pour éviter tout risque de sécurité. Sans intervention, le système reste exposé à cette vulnérabilité. Une information de mise à jour sera explicitement communiquée par le fournisseur de contrôle d'accès via son logiciel de gestion, son application ou tout autre moyen jugé pertinent et utile pour une communication efficace vers l'utilisateur concerné.

En résumé, avec un système d'accès **VIGIK+ non connecté**, une **mise à jour locale** au moyen du dispositif fourni par le fabricant est requise à **chaque modification** des droits d'accès professionnels VIGIK+ à l'immeuble pour qu'elle soit appliquée, ainsi qu'à **minima tous les 3 ans** afin d'actualiser les éléments de sécurité assurant le bon fonctionnement de la serrure.

Une première mise à jour sera également nécessaire sur les systèmes de contrôle d'accès non connectés selon leur date d'installation : avant **mai 2026 pour les systèmes installés en 2024** et avant **décembre 2027 pour les systèmes installés en 2025**.

Pour plus de sérénité, optez pour une solution VIGIK+ connectée !

Renseignez-vous auprès de votre distributeur, de votre installateur ou des fabricants membres de l'association VIGIK pour comparer les coûts d'achat et d'exploitation des différentes solutions, et choisir celle qui vous convient le mieux.

ANNEXE 1

Événements affectant une serrure VIGIK+ et nécessitant une mise à jour

Événement	 Je suis équipé d'une Centrale Connectée à internet	 Je suis équipé d'une Centrale Hors-Ligne NON Connectée
Pour les systèmes installés en 2024, une mise à jour à prévoir avant mai 2026. Une mise à jour sera déployée avant mai 2026 afin de transmettre les certificats initiaux nécessaires au premier cycle de 3 ans.	Automatiquement appliqué sur la serrure	Une alerte de mise à jour est envoyée avant la date d'échéance pour chaque centrale concernée via l'interface de gestion. Passé ce délai, si aucune mise à jour n'est effectuée localement sur la serrure au moyen du dispositif fourni par le fabricant, les professionnels utilisant VIGIK ou VIGIK+ ne pourront plus ouvrir la porte de l'immeuble. Les accès résidents ne sont pas concernés et fonctionneront normalement indépendamment de ce délai.
Action ponctuelle du Gestionnaire. Le gestionnaire modifie les droits d'accès professionnels sur ma serrure (ajout / suppression d'une entreprise ou d'un service VIGIK+)	Automatiquement appliqué sur la serrure	Les nouveaux droits ne seront appliqués que lors de la prochaine synchronisation de la serrure au moyen du dispositif fourni par le fabricant.
Action ponctuelle de l'association VIGIK. L'association VIGIK modifie le contenu de la politique par défaut (liste des professions ayant droit d'accéder par défaut à tous les immeubles).	Automatiquement appliqué sur la serrure si elle utilise la politique par défaut <i>(Si une politique personnalisée, qui n'est pas basée sur la politique par défaut, est appliquée sur la serrure, alors elle n'est pas concernée par cette modification)</i>	Si la serrure utilise la politique par défaut, alors une mise à jour locale de la centrale est requise au moyen du dispositif fourni par le fabricant. En attendant cette synchronisation, les nouveaux services, entreprises ou prestataires ne pourront pas ouvrir cette serrure en utilisant VIGIK+. Les services déjà présents restent fonctionnels. <i>(Si une politique personnalisée, qui n'est pas basée sur la politique par défaut, est appliquée sur la serrure, alors elle n'est pas concernée par cette modification)</i>
Tous les 3 ans Les certificats de sécurité de la serrure VIGIK+ doivent être mis à jour.	Automatiquement appliqués sur la serrure	Une alerte de mise à jour est envoyée 6 mois avant la date d'échéance pour chaque centrale concernée via l'interface de gestion. Passé ce délai, si aucune mise à jour n'est effectuée localement sur la serrure au moyen du dispositif fourni par le fabricant, les professionnels utilisant VIGIK+ ne pourront plus ouvrir la porte de l'immeuble. <i>(Les contraintes techniques qui obligeraient des mises à jour plus fréquentes seront levées par une évolution du référentiel VIGIK+ qui interviendra avant mai 2026)</i>
Mise à jour de sécurité globale sur le service VIGIK+ Une mise à jour de sécurité sera demandée par le système en cas de correctif majeur de sécurité.	Automatiquement appliqué sur la serrure	Une alerte de mise à jour prioritaire est envoyée via l'interface de gestion. Il est essentiel de procéder à la mise à jour des centrales au plus vite. Le problème de sécurité ne serait pas corrigé sur la serrure tant que la mise à jour ne sera pas faite et des accès non-autorisés pourraient se produire.

Dans ce tableau, est appelé Centrale le Système de contrôle d'accès VIGIK+ installé dans l'immeuble.